© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Forums pour l'entourage

La corde va craquer

Par Profil supprimé Posté le 17/02/2018 à 16h16

Bonjour à tous,

Je pense que mon témoignage sera des plus tristement banales ici mais je ne sais pas à qui parler. Ce n'est pas un sujet que l'on peut aborder avec tout le monde.

Il y a de ça 3 ans, je suis tombée de mon arbre en apprenant par hasard que ma mère était à découvert de plus de 1500 euros parce qu'elle jouait au casino (son mec alcolo n'est jamais à la maison et le casino, ça lui fait voir du monde). Menace d'interdit bancaire, lettre d'huissiers.
J'ai comblé son découvert avec l'argent que j'épargnais. Prise la main dans le pot de confiture, elle m'a dit qu'elle ne recommencerait surement pas !

L'année suivante, à la même époque rebelotte ! Et donc de nouveau, je comble son découvert. Je la menace de la mettre sous tutelle. Elle me dit qu'elle s'est fait interdire de casino. Ok ...
(bien évidemment ce n'est pas vrai, elle continue d'y aller)

L'année suivante, je retombe de mon arbre en découvrant qu'elle a pris un crédit à la consommation (en étant au chômage !!).
Comptant toucher une petite somme d'argent, elle me promet qu'elle va rembourser le crédit et changer de banque par la même occasion. ok

Elle touche cette petite somme d'argent mais contrairement à ses promesses, aucune démarche pour changer de banque ou régler ce crédit ! elle a toujours de bonnes excuses et moi, ça me fatigue. Je n'en peux plus là. Je suis dans un état de nerfs indescriptible.

Je suis fille unique et quand je pense à l'avenir, je vois qu'on cours au drame !

1 réponse

Moderateur - 23/02/2018 à 09h24

Bonjour Louise700,

D'une certaine manière il FAUT que la corde craque de votre côté pour que des choses changent. Déjà cette seule perspective vous a poussé à rechercher où vous pouviez en parler et à écrire ici dans nos forums. Tout d'abord merci pour votre confiance et bravo pour avoir franchi le pas.

Notre site contient un certain nombre d'articles à l'attention des proches et des articles de fond généralistes sur ce qui peut être fait pour essayer de répondre à un problème de jeu. Si ce n'est déjà fait je vous invite à les lire.

Votre mère est dans une relation problématique au jeu. Il est difficile, à distance, de dire s'il s'agit d'une véritable addiction mais on peut le penser. A travers votre texte nous comprenons qu'elle ne vit pas dans un environnement favorable (compagnon alcoolique et absent) mais cela n'explique pas tout. Il est probable que le jeu a aujourd'hui chez elle une "fonction" qui répond à un problème sous-jacent (vous évoquez déjà une certaine forme de solitude pour elle). Il est donc sans doute le symptôme d'autre chose et si l'on ne s'attaque pas à cet "autre chose", s'il n'y a pas aussi quelques changements dans son cadre de vie, alors il est vraiment difficile pour elle de pouvoir quitter le jeu bien longtemps.

Votre mère aurait besoin d'aide pour arrêter car il ne s'agit plus - vous l'avez constaté - de se fier à sa seule parole et "bonne volonté" pour qu'elle soit capable de ne plus jouer. Ces aides existent et elles sont de deux sortes.

Il y a les "contraintes" volontaires ou imposées. Si elle y consent elle peut demander à se faire interdire de jeu, une interdiction qui sera valable dans tous les casinos de France pour 3 ans minimum reconductibles tacitement tant qu'elle ne lève pas elle-même son interdiction. Je vous renvoie à notre article "l'interdiction volontaire de jeu" sur le sujet pour plus de détails.
Pour gérer son argent, comme vous l'avez déjà évoqué avec elle, vous pouvez envisager aussi une demande de mise sous tutelle. Mais ce n'est pas la seule possibilité juridique qui s'offre à elle et à vous. Je vous renvoie pour plus de détails vers notre article "la protection et l'accompagnement social et juridique".

Ces mesures n'enlèvent pas l'envie de jouer mais réduisent l'accès au jeu. Elles aident bien les joueurs qui veulent arrêter oui qui n'arrivent pas à se contrôler.

Il y a les aides "médico-psychologiques et sociales". Les CSAPA (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) sont des structures qui peuvent vous aider ou, surtout, aider votre mère. Ils peuvent faire le bilan de la situation et accompagner votre mère pour qu'elle affronte ses difficultés sous-jacentes et mette en place des stratégies d'évitement du jeu. Cependant cela ne peut se faire sans son consentement et c'est une discussion que vous pouvez mener avec elle pour qu'elle reconnaisse son problème et accepte de l'aide par rapport à celui-ci. Pour elle et non pour vous.
De votre côté vous pouvez également prendre contact avec un CSAPA pour y prendre conseil et vous faire soutenir. Cela vous permettra de mieux comprendre ce que vous pouvez faire et ne pouvez pas faire. Vous agirez en meilleure connaissance de cause. Le fait de faire cette démarche pour vous et d'en parler à votre mère permet aussi de rendre palpable votre souffrance, vos difficultés, par rapport à la situation. C'est quelque chose qui peut mobiliser votre mère pour lui donner envie d'arrêter.
Les équipes pluridisciplinaires des CSAPA sont formées à l'addictologie et accueillent les joueurs aussi bien que leurs proches sans jugement et avec bienveillance. Les consultations sont gratuites.

Pour trouver le CSAPA "référent jeu" le plus proche de chez votre mère ou de chez vous vous pouvez utiliser notre rubrique "adresses utiles" : http://www.joueurs-info-service.fr/Adresses-Utiles

Enfin, dans les conseils que l'on peut vous donner, il y a celui de ne pas combler le déficit de votre mère. C'est difficile parce que vous ne voulez pas qu'elle aille à la "catastrophe" mais c'est nécessaire parce que tout argent qui lui est octroyé tant qu'elle joue passera dans le jeu. Par conséquent l'aider financièrement c'est lui permettre de continuer à jouer en lui évitant les conséquences financières de ses excès. Le joueur vis dans la croyance qu'il va "se refaire" grâce au jeu, ce qui le pousse à jouer et perdre toujours plus. Mais lorsqu'il gagne il se croit "en veine" et rejoue et perd tout. Cela n'a pas de fin lorsqu'on est dans un rapport pathologique au jeu.
L'autre conseil est que vous ne tourniez pas le dos à votre mère. Votre corde est en train de craquer parce que vous vous sentez impuissante et qu'elle ne vous écoute pas. Dans ce cas là prenez du recul - c'est ce que vous

avez commencé à faire en écrivant ici - mais ne coupez pas les ponts si vous voulez que votre mère s'en sorte un jour. Cela peut prendre du temps mais les joueurs qui s'en sortent disent souvent que ce qui les a aidé à s'en sortir c'est aussi le soutien et l'amour de leurs proches lorsqu'ils étaient joueurs actifs.

N'hésitez pas à appeler notre ligne d'écoute Joueurs info service pour en parler, cela fait du bien : 09 74 75 13 13 (8h-2h tous les jours, coût d'une communication locale).

Cordialement,

le modérateur.